

France Orange Mécanique : à Toulouse, on aime bien l'imam Mohamed Tataï



Le 26 juin 2018, l'Institut de Recherche des Médias du Moyen-Orient (MEMRI) a publié la traduction intégrale d'un prêche tenu le 15 décembre 2017, par l'imam Mohamed Tataï, dans la mosquée Ennour, à Toulouse (Une des villes de France où se trouvent le plus grand nombre d'islamistes radicalisés).

L'imam citait un « hadith » qui appelle à tuer les juifs : Le prophète Muhammad nous a parlé de la bataille finale et décisive, voici ce qu'il prédit : *« Le jour du jugement ne viendra pas jusqu'à ce que les musulmans combattent les juifs. Les juifs se cacheront derrière les pierres et les arbres, et les pierres et les arbres diront : Oh ! Musulman, oh ! Serviteur d'Allah, il y a un juif qui se cache derrière moi, viens le tuer. »*

L'imam Tataï est arrivé d'Algérie en 1987 et il n'est pas à son premier coup d'essai : *« Allah a dit : ne vous laissez pas battre, ne vous affligez pas alors que vous êtes les « supérieurs ». Si vous êtes de vrais croyants. »*

Il n'hésite pas à accuser l'Occident de « falsifier » la

géographie et l'histoire de Jérusalem.

Or cet imam est le président du cercle de dialogue civilisationnel qui portait le projet de construction de la Grande Mosquée de Toulouse, inaugurée le samedi 23 juin dans le quartier d'Empalot.

Un double discours qui apparemment n'inquiète nullement les autorités gouvernementales, puisqu'il n'a pas été expulsé, ni le maire de Toulouse, Jean-Luc Moudenc, président de Toulouse Métropole et pourtant élu « Républicains ».

Il est vrai que Moudenc a obligé son conseiller municipal, l'israélite Aviv Zonabend, à démissionner car il a eu le courage de déclarer, mais en hébreu, « *qu'il y avait trop d'Arabes radicalisés à Toulouse.* » Ce qui n'est pas un mensonge !

(Voir l'interview d'un journaliste complaisant, malmené par Damien Rieu).

Mercredi la tension était toujours « palpable » dans le quartier du Breil, à Nantes.

La « racaille » est toujours dans la rue et impose sa loi.

Un policier de la Compagnie départementale d'intervention a reçu une balle de 22 long rifle sur son casque : « *C'est un miracle qu'il ne soit pas blessé. Nous allons expertiser le casque.* », explique Jean-Christophe Bertrand, directeur départemental de la sécurité publique de Loire Atlantique.

Deuxième nuit d'émeutes, encore plus désastreuse que la précédente. Des dizaines de voitures brûlées, des bâtiments publics incendiés.

La bibliothèque associative totalement détruite.

Boulevard de Sarrebruck, sur le parking du supermarché

« Aldi » une douzaine de véhicules en flammes.

A Dervallières, l'atelier de bricolage associatif parti en fumée. Il n'y a plus que trois commerces intacts.

Egalement des voitures brûlées, dans le quartier du Château, à Rezé, où la pharmacie a été complètement détruite.

A Malakoff c'est la maison de quartier des Haubans qui est totalement ravagée.

Des dizaines d'abribus pulvérisés.

Un responsable des pompiers confirme : « *Ca crame de partout, à Bottière, Bellevue, Dervallières, Malakoff, Clos Toreau, Chêne des Anglais, au Breil, on n'arrive pas, on n'arrive plus, c'est trop !* »

Des militants d'extrême gauche ont été surpris, conseillant et manipulant les délinquants, organisant stratégiquement la répartition des tâches.

Cela prouve la préméditation et la préparation.

A Garges-Lès-Gonesse, d'où était originaire Aboubakar Fofana, le délinquant tué par la police mardi soir à Nantes, un rassemblement spontané s'est présenté quartier de la Murette, suite à un appel sur les réseaux sociaux « Vérité et justice pour Abou ».

« *Abou était un gentil jeune homme, respectueux. Ce n'était pas un jeune à histoire* » déclare une organisatrice, sous la banderole « Justice pour Abou, la police assassine ».

Un « gentil jeune homme » ! Parfaitement connu des services de police pour vol avec effraction, menaces de mort, association de malfaiteurs, vol en bande organisée et recel, et qui faisait l'objet d'un mandat d'arrêt !

Plusieurs incendies de voitures, pour ne pas perdre la main,

au cours de la nuit et Fabienne Azalbert, commissaire de police de Sarcelles, consent à « une minute de silence » en hommage à « *ce gentil jeune homme* » !

« *La guerre est déclarée* » entendait-on crier, et vous allez la gagner car notre gouvernement est sourd, aveugle, muet, et nos forces de l'ordre « muselées »

Saint-Denis (93) – Jawad Bendaoud « se fout, une nouvelle fois, de la gueule » des magistrats et de notre justice qui l'ont laissé en liberté.

Cinq mois après sa relaxe, par le Tribunal Correctionnel de Paris, pour recel de malfaiteurs terroristes (Il avait logé des terroristes responsables des attentats de novembre 2015, à Paris – Bataclan).

« Le logeur de Daech », cette racaille de banlieue, âgé de 31 ans, est interpellé, arrêté et mis en garde à vue, mercredi soir, pour rébellion et outrages (c'est le moins qu'on puisse dire) envers les forces de l'ordre.

« *Bande de salopes, je nique vos mères, vous êtes des fils de putes, je vous baise. Ta femme je la baise, elle se le met dans le cul.* », tout en approchant son doigt de ses fesses !

Il s'adresse à la nombreuse « racaille » du 9.3 qui assiste à cette scène et l'encourage à agresser les policiers pour le libérer.

Il était en possession de quelques grammes de cannabis et il film toute la scène avec son portable.

Quand prendra-t-on la décision de débarrasser le pays de cette ordure ?

Montbéliard (Doubs) – Une femme de 45 ans tente de dérober 5 paires de chaussures dans un magasin d'une zone commerciale périphérique de la ville franc-comtoise.

L'alarme a sonné et les portes se sont refermées automatiquement, au moment où le couple franchissait le portique de sécurité.

Pris au piège, l'individu d'une quarantaine d'années qui accompagnait la voleuse se dirige vers la gérante du magasin et la frappe d'un violent coup de poing.

Interpellé par la police, il a déjà 17 condamnations sur son casier judiciaire, notamment pour vols.

On ne nous a pas informés ni sur l'identité du couple, ni sur ses origines !

Ambérieu-en-Bugey (Ain) – Leur fils est parti combattre dans les rangs de Daech. Il a rejoint les zones de combat de l'Etat Islamique en Irak et en Syrie.

Tenant de revenir en France il a été arrêté en Turquie.

Ses parents, un couple de Turcs âgés de 48 et 47 ans, et résidents à Ambérieu-en-Bugey, ont été interpellés à leur domicile par la DGSI, suspectés de l'avoir aidé financièrement à rejoindre sa cause.

Placés en garde à vue sous le chef de « Association de malfaiteurs terroristes ».

Une enquête est en cours.

Marseille (13) – Drame conjugal dans le 10^e arrondissement.

Boulevard Saint-Loup, vers 7 h 30, une femme de 54 ans, qui circulait à scooter, a été abattue par son ex-mari, par quatre balles de pistolet de calibre 9m/m.

Le meurtrier avait été condamné, début avril 2018, à 18 mois de prison, dont 9 avec sursis, pour violences conjugales.

Il avait fait une demande d'aménagement de peine, afin

d'éviter l'incarcération.

« Cette demande était en cours d'examen », a déclaré le procureur Xavier Tarabeux.

Mais pourquoi ce « condamné » n'était-il pas incarcéré dans l'attente de la décision ? Cela aurait évité, ou retardé, ce drame.

123 femmes ont été tuées en 2016, soit une tous les trois jours !

Le meurtrier a ensuite retourné l'arme contre lui.

Transporté dans un état critique à l'hôpital, il est décédé en fin de matinée.

Manuel Gomez